

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 19 septembre 2022

Nb de membres en exercice : 29  
Présents : 23  
Absents excusés ayant donné  
pouvoirs : 5  
Absent : 1

Votants : 27

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 13 septembre 2022.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 13 septembre 2022.

**Présents** : Mme CHUINARD Claire - Maire, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, Mme BUREAU Marine, M. LEHMANN Patrick, M. SONDAG Patrice, Mme FRANÇAIS Chloé, M. RIGOLI Claude - Adjoints, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme DELBAYS Emilie, Mme FICHARD Andrée, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, M. LAPRAZ Arnaud, Mme SMADJA Karine, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, Mme PES Catherine, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

**Absents ayant donné pouvoir** : M. COLMARD Philippe (pouvoir à M. HAVEL Julien), M. EL YAKOUTY Abdelhak (pouvoir à M. WOLF Pascal), Mme LE REUN Karine (pouvoir à Mme SMADJA Karine), Mme SABY Annick (pouvoir à M. SONDAG Patrice), M. VESIN Marc (pouvoir à M. RIGOLI Claude)

**Absent** : M. MAINHAGU Marc

**Secrétaire de séance** : Mme CHOLLET Angèle Lucette

Finances

**DEL20220919\_16**

**Objet : Subvention année 2022 - Association libre Parents d'Elèves**

Madame le Maire propose au Conseil une nouvelle demande d'attribution des subventions 2022 selon le tableau ci-dessous

EDUCATION /SCOLAIRE	Proposition 2022
DIVERS	
ALPE Association Libre Parents Elèves	100,00 €

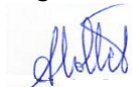
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

A la majorité des voix avec une voix contre de M. Pascal WOLF qui n'a pas utilisé le pouvoir de M. EL YAKOUTY,

**APPROUVE** la proposition d'attribution des subventions tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;  
**INFORME** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022, articles 6574.

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,  
Angèle Lucette CHOLLET



Le Maire,  
Claire CHUINARD